

ETABLISSEMENT :

VILLE :

DEPARTEMENT :

A.P.S.A. :

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »			
CONFORMITÉ DES PROPOSITIONS		OUI	NON
PRINCIPES D'ÉVALUATION			
Une épreuve qui permet de réaliser la meilleure performance possible, d'établir et dépasser un record personnel			
Le <u>jour de l'épreuve</u> : évaluation des AFLP 1 et AFLP2			
Au fil de la <u>séquence</u> : évaluation de 2 AFLP retenus par l'enseignant parmi les AFLP 3, 4, 5 et 6			
BAREMES ET NOTATION			
AFLP 1 est évalué sur 7 points .			
AFLP 2 est évalué sur 5 points .			
L'élève choisit la répartition des 8 points des 2 AFLP restants (3 choix: 4-4, 2-6, 6-2) avant la situation d'évaluation .			
PRINCIPES D'ELABORATION DES EPREUVES DU CA1			
La performance réalisée peut résulter d'une épreuve combinée ou d'une pratique collective (relais)			
L'épreuve est préparée et engage l'élève à produire sa meilleure performance			
REPERES D'EVALUATION DE FIN DE SEQUENCE			
AFLP 1 : « Produire et répartir intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou battre un record »			
La note sur 7 point est produite en croisant le niveau relatif de ressources mobilisées et leur utilisation avec la performance objectivement produite.			
La performance réalisée est appréciée à partir d'un barème établissement			
L'AFLP 1 est noté sur 7 points			
REPERES D'EVALUATION DE FIN DE SEQUENCE			
AFLP 2 : « Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible »			
L'AFLP 2 est noté sur 5 pts			
L'AFLP2 révèle l'efficacité motrice .			
REPERES D'EVALUATION AU FIL DE LA SEQUENCE (2 AFLP retenus parmi les AFLP 3, 4, 5 et 6)			
AFLP 3 : « S'engager et persévérer seul ou à plusieurs dans des efforts pour progresser dans une activité de performance »			
Prise en compte du niveau d'engagement dans l'entraînement en terme d'intensité et de durée.			
AFLP 4 : « S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une épreuve de production de performance »			
Capacité de l'élève à s'impliquer dans des rôles sociaux au service du fonctionnement collectif .			
AFLP 5 : « Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d'une performance à une échéance donnée »			
Capacité à structurer et réaliser une préparation complète, adaptée et efficace à l'épreuve.			
AFLP 6 : « Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement »			
Capacité à citer ses performances et à les situer au regard de celles du monde sportif.			
Objectiver ses progrès et identifier ce qui peut les avoir engendré.			

ETUDIER LA PERTINENCE DES PROPOSITIONS

L'ÉPREUVE

L'ÉVALUATION

Plusieurs types d'épreuves sont envisageables :

- Une épreuve combinée :
 - ✓ 2 courses. Ex : 50m vitesse + 50m Haies, ...
 - ✓ 2 nages. Ex : 50m 2 nages
 - ✓ 2 lancers ou 2 sauts. Ex : vortex + javelot, lancer sans + avec élan, saut en pentabond sans élan ou sur élan réduit (2 à 4 appuis) et avec élan complet, ...
 - ✓ Une course et un concours. Ex : 50m haies + Saut en longueur
- Une épreuve collective. Ex : relais-vitesse, Demi-fond en relais, natation-relais, ...
- Une épreuve simple. Ex : 500m, 200m Haies, disque, ...

(AFLP1)

Le choix de l'épreuve doit permettre aux élèves de réaliser la meilleure performance possible, d'établir ou dépasser un record personnel. Elle sous-entend de **cibler une filière énergétique respectant ses principes de récupération et de durée d'effort. (AFLP1)**

L'épreuve incite le candidat à **être prêt le jour « J »**. La meilleure performance est retenue parmi celles réalisées le jour de l'épreuve. (ex : meilleur saut, meilleur temps)

Chaque établissement établit un barème de performance en fonction de son contexte d'enseignement.

Une variable d'ajustement doit être envisagée afin de rendre le barème exigeant et adapté au niveau réel de ressources des élèves. Selon le public scolaire concerné, la distribution des performances ne doit pas être discriminante mais préserver une forme d'équité des niveaux et pas seulement entre sexe. (Même répartition des points de part et d'autre du médian mais possibilité de varier les écarts*) **(AFLP1)**

L'épreuve permet de révéler sa meilleure performance possible en mobilisant pleinement plusieurs types de ressources. Elles seront spécifiques à la nature de l'épreuve : **(AFLP1)**

- **Ressources cognitives.** Ex : projet, planification, anticipation, mémorisation

- **Ressources informationnelles ou perceptives.** Ex : extéroceptives, proprioceptives, repères espace/temps, lecture de trajectoires

- **Ressources énergétiques.** Ex : Force, vitesse, endurance, adresse, souplesse, filières énergétiques

- **Ressources biomécaniques.** Ex : coordination, équilibration, dissociation, latéralisation

- **Ressources affectives.** Ex : émotionnelles, motivationnelles, relationnelles

L'épreuve nécessite la réalisation de « gestes techniques » déclinées dans 2 dimensions : **(AFLP2)**

- **Les trajets moteurs ou les trajectoires produites** révèlent la capacité à créer et conserver de la vitesse.

Ex : l'orientation, la direction, la durée, l'intensité des appuis ou bien la trajectoire du CG ou de l'engin.

- **Les placements et déplacements des segments libres** pour apprécier l'efficacité et la fluidité de la motricité.

Ex : orientation vers l'avant des segments libre lors d'un franchissement en course de haies, la fixation des segments en saut, la mobilisation des bras en course, ...

Articuler l'évaluation entre la meilleure performance réalisée et les niveaux de ressources mobilisées au cours de l'épreuve, de manière chiffrée. (Nomogramme, points cumulés, tableaux double-entrées,...). **(AFLP1)**

L'efficacité technique **(AFLP2)** permet d'apprécier la capacité de l'élève à exploiter une motricité spécifique, des actions propulsives efficaces **pour** battre un record **(AFLP1)**. Elle est **au service de la performance**.

Elle **peut** s'apprécier au moyen de gains de performance dus à des modifications gestuelles ou de posture. **(AFLP6)**

L'appréciation de la persévérance dans les efforts **(AFLP3)** et l'identification des progrès réalisés **(AFLP6)** peuvent s'apprécier à partir d'un **recueil de données**. Il peut être qualitatif ou quantitatif.

La qualité de la **préparation** ou de l'entrée dans l'activité est un révélateur du niveau de performance envisagé. Elle est appréciée en croisant :

- **La forme** : la structure, les étapes, la progressivité.
 - **Le fond** : spécifique au type d'effort.
- (AFLP5)**

Les indicateurs choisis dans les **AFLP 3 à 6** au fil de la séquence sont utiles au déroulé de l'épreuve en fin de séquence. Ils sont **au service de l'AFLP 1 et 2**, en aidant l'élève à améliorer ses performances.

L'épreuve sous-entend une organisation et une répartition des rôles au sein de la classe ou des groupes. **(AFLP4)**

« situer culturellement sa meilleure performance » **(AFLP6)**

Les rôles choisis sont à envisager à deux niveaux : **(AFLP4)**

- **Aide au fonctionnement en amont** l'épreuve pour assurer sa mise en place (ex : juge au cours de la préparation)
- **Aide au fonctionnement pendant** l'épreuve pour donner des repères sonores, un décompte et/ou pour effectuer une mesure métrique ou chronométrique.

Les performances réalisées sont mises en relation avec celles du milieu sportif tant sur leur mesure (record) que sur leur description (nombre d'appuis, vitesse moyenne, rapport amplitude/fréquence,...). **(AFLP6)**

* **Écarts de points (AFLP1)**: Les valeurs proposées peuvent ne pas respecter une logique miroir et linéaire (plus le niveau de performance est élevé, plus la marge de progression peut se réduire). Les valeurs proposées sont liées aux caractéristiques du public concerné tout en préservant un équilibre entre bienveillance et exigence.

CONFORMITÉ ET PERTINENCE DE L'OUTIL DE CERTIFICATION

La commission départementale a jugé l'outil, par rapport au référentiel

conforme

non conforme

Motifs et remarques :

La commission académique a déclaré l'outil

pertinent

à consolider

Motifs et remarques :